

Objet : site et brochure Go4sup.be

Réseaux : Tous

Niveaux et services : Enseignement secondaire ordinaire

Période : Année scolaire 2011-2012

- Aux Pouvoirs organisateurs et aux chefs d'établissements de l'enseignement secondaire ordinaire organisés ou subventionnés par la Communauté française ;
- Aux Centres psycho-médico-sociaux organisés ou subventionnés par la Communauté française ;

Pour information :

- Au Service général de l'Inspection ;
- Aux Organisations syndicales ;
- Aux Associations de Parents ;
- A Messieurs les Recteurs des Universités ;
- A Mesdames les Directrices-Présidentes et à Messieurs les Directeurs-Présidents des Hautes Ecoles organisées ou subventionnées par la Communauté française
- A Mesdames les Directrices et à Messieurs les Directeurs des Ecoles supérieures des Arts organisées ou subventionnées par la Communauté française
- A la Fédération des Etudiant(e)s francophones ;
- A l'Union des Etudiants de la Communauté française.

Circulaire	Informative		
Emetteur	Jean-Claude Marcourt, Vice-Président, Ministre de l'Enseignement supérieur		
Destinataires	PO et chefs d'établissements de l'enseignement secondaire ordinaire	CPMS	
Contact	Caroline Monin (caroline.monin@gov.wallonie.be) + Fanny Constant (fanny.constant@gov.cfwb.be)		
Document à renvoyer	Néant		
Objet	Site et brochure Go4sup		
Nombre de pages	2 p. - annexes		
Mots-clés	cartographie, site internet, publication, enseignement supérieur		



18 MAI 2011

Madame la Directrice, Madame la Préfète,

Monsieur le Directeur, Monsieur le Préfet,

Vos élèves sont en fin d'année scolaire et certains vont quitter le giron de votre école pour se lancer dans des études supérieures. Si le choix est tout tracé pour les uns, il est, en cette période, moins limpide pour d'autres.

Dans ce cadre, l'administration a préparé deux outils permettant aux futurs étudiants de les aider dans leur quête d'avenir : la brochure informative présentant l'enseignement supérieur et le nouveau site internet consacré à l'offre de formation des Universités, des Hautes Écoles et des Écoles supérieures des Arts.

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir aujourd'hui un exemplaire de la brochure « Go4sup », laquelle peut être téléchargée sur le site www.enseignement.be. Nous vous remercions de bien vouloir informer vos équipes éducatives, ainsi que vos élèves, de l'existence de ce véritable mode d'emploi de l'enseignement supérieur et de la possibilité de le consulter sur ce site.

Par ailleurs, le site Internet www.go4sup.be recensant géographiquement les cursus organisés dans l'enseignement supérieur de plein exercice est également lancé. Il permettra aux jeunes (ou à leurs parents) de découvrir tous les établissements proposant des études dans un domaine spécifique.

Nous vous invitons, vous, les enseignants et vos élèves à découvrir cette brochure et le site Internet.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice, Madame la Préfète, Monsieur le Directeur, Monsieur le Préfet, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marie-Dominique SIMONET

Ministre de l'Enseignement obligatoire

Jean-Claude MARCOURT

Ministre de l'Enseignement supérieur



go4sup^{.be}

Enseignement Supérieur
Mode d'emploi



ETUDIER

en Wallonie et à Bruxelles

2011-2012



COMMUNAUTÉ FRANÇAISE
ENSEIGNEMENT ET
RECHERCHE SCIENTIFIQUE

SOMMAIRE

- p.3 Editorial
- p.4 Les études supérieures
- p.8 Quelles formalités ?
- p.11 Comment choisir ?
- p.12 Quelles aides ?
- p.14 La recherche
- p.16 Liste des formations
- p. 24 Annuaire

Chère étudiante,
Cher étudiant,

Quand je serai grand(e), je serai architecte, cosmonaute, ébéniste, avocat(e)... Et le métier envisagé alors, était souvent plus exotique encore (pilote de course, roi, princesse...). Puis le temps a passé. On change de classe, d'école et on arrive en fin de secondaire à devoir faire un choix, plus déterminant que celui posé dix, douze ans plus tôt.

Ce petit guide «Enseignement supérieur, Mode d'emploi» n'a d'autre ambition que de vous aider à prendre une décision, la bonne si possible.

Il a été conçu comme un outil d'orientation de base pour les élèves qui, sortant de l'enseignement secondaire ou voulant réorienter leur projet professionnel, sont à la recherche de la filière qui répondra à leurs attentes dans la poursuite de leur formation.

Certains d'entre vous se demandent ce qu'ils vont faire, d'autres le savent déjà mais se demandent encore si ce sera dans l'enseignement supérieur de type court ou de type long, et dans quelle institution.

Cette brochure va aussi vous permettre d'avoir les premières réponses à ces questions cruciales pour vous assurer de la pleine réussite dans vos choix futurs.

En complément à cet outil, n'hésitez pas à consulter la plateforme www.go4sup.be. En quelques clics, vous pourrez voir où on enseigne quoi et visualiser ainsi quelles filières sont accessibles à quel endroit.

Au-delà de la réussite de vos études supérieures, que celles-ci vous apprennent à mieux vous connaître, à évaluer vos compétences, à prendre conseil dans vos orientations, à aller à la rencontre des autres, à découvrir de nouveaux horizons. En fait, à construire votre vie en ne laissant pas vos rêves de côté.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir tout au long de ce chemin riche en connaissances. Puisse-t-il vous apporter l'épanouissement privé et professionnel à la hauteur de vos attentes.

La Fédération Wallonie-Bruxelles

LES ÉTUDES SUPÉRIEURES ?

La formation

Depuis septembre 2004, l'enseignement supérieur, qu'il soit universitaire ou non, a été profondément modifié par la mise en place de la réforme de Bologne. Il est articulé autour de 3 cycles: les bacheliers et spécialisations de type court (1^{er} cycle); les masters et masters complémentaires (2^e cycle) et les doctorats (3^e cycle).

PROCESSUS DE BOLOGNE

- 47 signataires
- Création d'un espace européen de l'enseignement supérieur
- Etudes de base harmonisées et organisées en 2 cycles
- Promotion de la mobilité des étudiants, des enseignants et des chercheurs
- Promotion de la coopération européenne en matière d'évaluation de la qualité
- Promotion de la dimension européenne dans l'enseignement supérieur

La grande richesse de notre enseignement supérieur réside dans la diversité de l'offre. L'étudiant a la possibilité de s'orienter vers des formations soit *courtes*, soit *longues*.

Ces formations sont proposées dans différents établissements classés selon l'enseignement qu'ils organisent: *l'enseignement universitaire* ou *l'enseignement supérieur hors université*.

Les études d'architecture sont intégrées à l'université.

A la différence de l'enseignement primaire et secondaire, l'enseignement supérieur n'est pas rendu obligatoire par la loi. Avoir un diplôme de l'enseignement supérieur, c'est cependant une formidable occasion d'approfondir ses connaissances et ses compétences, mais aussi d'élargir les possibilités de carrière professionnelle.



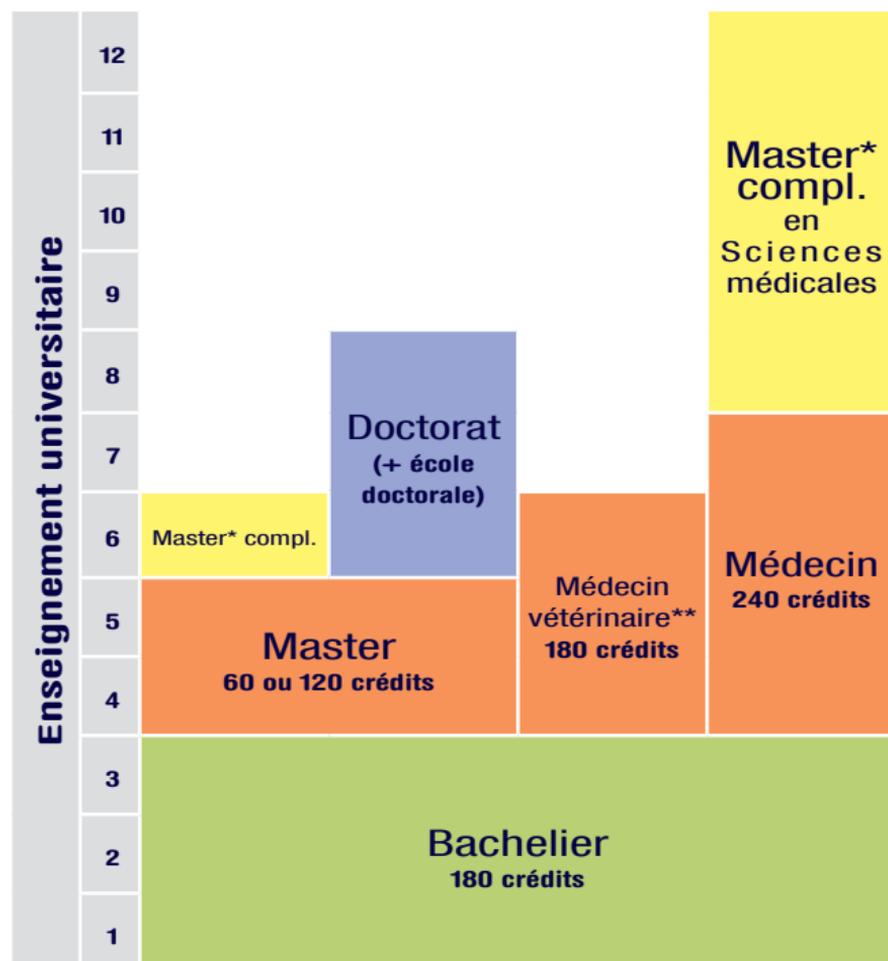
LE SAVIEZ-VOUS ?

164.596 étudiants ont fréquenté l'Enseignement supérieur de plein exercice en Fédération Wallonie-Bruxelles en 2009-2010.

32.160 étudiants ont fréquenté l'Enseignement supérieur de Promotion sociale en 2008-2009.

Qu'est-ce que l'enseignement universitaire ?

Il existe 7 Universités au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles, réparties en 3 Académies. Les études universitaires sont organisées en trois cycles et classées en 22 domaines (voir pages 16 et 17).



*Master complémentaire (min. 60 crédits) : études de 2^e cycle correspondant à une qualification professionnelle particulière. Exemples : master complémentaire en ostéopathie, en droit fiscal, en génie sanitaire, etc. **Master complémentaire et doctorat accessibles aux médecins vétérinaires et médecins.

Les études de **1^{er} cycle** ont une durée de 3 ans (180 crédits). Elles conduisent au diplôme de bachelier.

Les études de **2^e cycle** mènent au diplôme de :

- master après 1 an (60 crédits) ou 2 ans (120 crédits) ;
- médecin vétérinaire après 3 ans (180 crédits) ;
- médecin après 4 ans (240 crédits) ;
- master complémentaire après 1 an (60 crédits) au moins.

Les études de **3^e cycle** mènent au grade de docteur après au moins 3 ans (180 crédits). L'accès au doctorat est permis après des études de minimum 300 crédits ou un master complémentaire.

LES ÉTUDES SUPÉRIEURES ?

Qu'est-ce que l'enseignement supérieur hors université ?

L'enseignement supérieur de plein exercice est proposé dans 21 Hautes Ecoles ainsi que dans 17 Ecoles supérieures des Arts. L'enseignement supérieur de promotion sociale est organisé dans 97 établissements, dont 3 organisent le type long.

Les Hautes Ecoles organisent un enseignement supérieur de type court et de type long. Les études sont classées en huit catégories : Agronomique / Arts appliqués / Economique / Paramédicale / Pédagogique / Sociale / Technique / Traduction et Interprétation.

Les Ecoles supérieures des Arts proposent également un enseignement supérieur de type court et de type long. Ces écoles préparent à l'ensemble des disciplines artistiques dans quatre domaines d'études : Arts plastiques, visuels et de l'espace / Musique / Théâtre et arts de la parole / Arts du spectacle, techniques de diffusion et de communication.

Les établissements de Promotion sociale organisent un enseignement supérieur de type court et de type long dans les 8 catégories suivantes :

Agronomique / Arts appliqués / Économique / Maritime / Paramédical / Pédagogique / Sociale / Technique .

Les formations **de type court** sont organisées en un seul cycle sanctionné par le grade académique de bachelier. Elles comprennent 180 crédits ou exceptionnellement 240 crédits qui peuvent être acquis respectivement en trois ou quatre années d'études (formation de sage-femme). Ces formations sont à la fois pratiques et théoriques. Elles mènent souvent directement à l'exercice d'un métier spécifique. Certaines Hautes Ecoles offrent en outre une année de spécialisation à l'issue de ce cycle.

L'enseignement supérieur **de type long** est organisé en deux cycles : le **1^{er} cycle** comprend 180 crédits qui sont acquis en trois années d'études. Il conduit au diplôme de *bachelier*. Le **2^e cycle** comprend 60 ou 120 crédits qui sont acquis respectivement en une ou deux années d'études et mène au diplôme de *master*.

Un accès à des études de master complémentaire ou de doctorat est possible pour les porteurs de grades de master délivrés hors université.

Crédit ?

Le crédit ECTS est une unité qui correspond au temps consacré par l'étudiant, au sein d'un programme d'études, à une activité d'apprentissage (cours, recherche en bibliothèque, réalisation de travaux, stage...). Une année d'études comprend 60 crédits.

LE SAVIEZ-VOUS ?

2.815 étudiants de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont participé au programme Erasmus en 2009-2010



Un parcours évolutif

La Fédération Wallonie-Bruxelles offre à l'étudiant engagé dans des études supérieures la possibilité de réorienter son parcours d'études ou de le prolonger vers d'autres formations que celle initialement choisie. Il existe pour ce faire des **passerelles de droit** prévues par la réglementation qui permettent à un étudiant de poursuivre ses études d'une Haute Ecole vers une Université, d'une Université vers une Haute Ecole et d'un établissement de promotion sociale vers une Université. Il existe également des possibilités pour se réorienter au sein de chaque type d'institutions d'enseignement supérieur. En plus des passerelles de droit, l'étudiant peut demander la valorisation d'études supérieures déjà accomplies ou d'une expérience personnelle et professionnelle.

Pour plus de renseignements : <http://www.enseignement.be/passerelles>

Des cursus sont coorganisés entre établissements de la Fédération Wallonie-Bruxelles, par exemple pour la formation des traducteurs et interprètes, mais également avec des établissements hors Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles est inscrit dans un modèle européen commun. Ainsi, grâce au programme d'échanges ERASMUS, il est possible de faire une partie de ses études dans un pays européen ou dans une autre communauté linguistique. Le montant moyen des bourses Erasmus est de 225 € pour les cours et 388 € pour les stages.

La mobilité étudiante, un des objectifs principaux du processus de Bologne, contribue au développement personnel, à la circulation des idées, de la culture et de la recherche ainsi qu'à l'amélioration des connaissances linguistiques.

Conditions d'accès

Tout jeune rhétoricien ayant obtenu un certificat d'études secondaires supérieures (**CESS**) et résidant en Belgique a accès à toutes les études supérieures, quelle que soit l'option suivie dans le secondaire.

Il y a quelques **exceptions** à cette règle :

- Pour entamer *des études de master en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil à l'Université*, il faut passer un examen d'entrée qui vérifie les connaissances en mathématiques. Cet examen est organisé en juin et en septembre.
- Pour s'inscrire dans une Ecole supérieure des Arts, il faut réussir une épreuve d'admission qui vérifie les capacités de l'étudiant à suivre avec fruit les études dans ce secteur. Les épreuves d'admission commencent généralement le 1er septembre, mais il est nécessaire de s'inscrire avant cette date.

Attention : il est préférable de s'inscrire rapidement dans un établissement. Dans la plupart des institutions, les cours reprennent aux alentours du 15 septembre.

En général, les principales **pièces à fournir** lors de l'inscription sont les suivantes :

→	un bulletin d'inscription complété
→	une photocopie du certificat d'enseignement secondaire ou la formule provisoire délivrée par l'établissement secondaire
→	une photocopie recto/verso de la carte d'identité
→	3 photos d'identité

En fonction de l'établissement ou de la formation choisie, des documents supplémentaires peuvent être réclamés.

Pour les jeunes qui ne possèdent pas de CESS, des examens d'admission sont organisés par les universités et le Conseil Général des Hautes Écoles.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La réussite d'une année d'études est généralement assurée avec une moyenne de 12/20 et une note de 10/20 au minimum à chaque examen. En Ecole supérieure des Arts, la réussite est assurée avec une moyenne de 12/20 et une note de 12/20 au minimum à chaque examen.

Aspects financiers

Minerval :

Chaque année, l'étudiant est tenu d'acquitter un **droit d'inscription** dans l'établissement d'enseignement supérieur de son choix. Le montant de ce minerval diffère selon les établissements et le type de formation suivie.

Pour l'année académique 2011-2012, le montant est fixé à :

Pour les Universités	
- minerval complet	837 €
- minerval intermédiaire (étudiants de condition modeste)	374 €
- minerval boursier	0 €

Pour l'Enseignement supérieur hors Universités	
- minerval complet*	<u>maximum</u> 837 €*
- minerval intermédiaire (étudiants de condition modeste)	<u>maximum</u> 374 €*
- minerval boursier*	0 €*

**Minerval légal, droits complémentaires et frais afférents aux coûts réels sauf pour les Ecoles supérieures des Arts et les sections «techniques de l'image», «communication appliquée» et «presse et information» dans les Hautes Ecoles.*

L'allocation d'études :

Un seul formulaire, une seule demande, une seule date limite !

La Fédération Wallonie-Bruxelles octroie deux types d'aide financière aux étudiants de condition peu aisée: l'allocation d'études (bourse d'études) et le prêt d'études.

Le montant de l'allocation est calculé en fonction des revenus et du nombre de personne(s) à charge. Est également pris en compte le fait que l'étudiant soit externe ou interne, qu'il bénéficie ou non d'allocations familiales, qu'il soit ou non en dernière année, qu'il habite ou non à plus de 20km de son établissement d'enseignement.

QUELLES FORMALITÉS ?

En général, **pour bénéficier d'une allocation d'études**, l'étudiant doit :

→	être inscrit régulièrement dans un établissement d'enseignement supérieur de plein exercice
→	ne pas répéter une année d'études (bisser), à l'exception du premier échec dans une des années d'études du 1er cycle), ou ne pas suivre une année d'études de niveau égal ou inférieur à une année déjà réussie.

La date limite d'introduction d'une demande d'allocation d'études est fixée au 31 octobre de l'année académique en cours. Les formulaires de demande peuvent être obtenus dans les établissements scolaires, les bureaux régionaux d'allocations d'études, les centres InforJeunes, etc.

Services sociaux

Un service social est présent dans chaque établissement d'enseignement supérieur afin de venir en aide aux étudiants qui rencontrent des difficultés financières.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le montant annuel d'une bourse d'études varie de 394 € à 4520 €.

Le montant annuel moyen est de 1028 €.

Transports

À la suite d'une décision du Gouvernement de la Communauté française, depuis l'année académique 2008-2009, les étudiants de moins de 24 ans bénéficient d'une réduction de 50 % sur les abonnements de la STIB et des TEC.

Vie étudiante

La plupart des établissements d'enseignement supérieur sont situés dans des centres urbains facilement accessibles grâce aux transports en commun. Les étudiants bénéficient de toute une série d'infrastructures (magasins, piscines, salles de sport, cinémas, théâtres...) et de possibilités de restauration variées, sandwicheries, snacks, restaurants ou magasins d'alimentation.

Les étudiants ont également la possibilité de participer à de nombreuses activités extra-académiques (activités culturelles et sportives, fêtes estudiantines, conférences...) organisées par les établissements ou par les associations d'étudiants (cercles étudiants).

En matière de logement, certains établissements proposent des chambres à des prix modiques, tandis que des particuliers mettent également des chambres en location. Enfin, les étudiants ont aussi la possibilité de s'orienter vers des agences immobilières. Le prix moyen d'un logement peut être estimé entre 250 et 350 € par mois (sans les charges).

COMMENT CHOISIR ?

Prendre le temps de réfléchir	Le choix est très important. Si votre choix n'est pas encore certain fin juin, il vaut mieux attendre la mi-août en prenant le temps de réfléchir et d'en parler avec les personnes qui vous sont proches.
S'informer, en parler	S'il est évident que la décision finale vous appartient, il peut être indiqué de consulter : parents, amis, professeurs, services spécialisés. Si vous avez des connaissances qui sont inscrites dans le supérieur et qui poursuivent les études que vous souhaitez entreprendre, n'hésitez pas à les interroger.
Lire les programmes	Pour effectuer au mieux votre choix d'études, vous pouvez consulter les programmes des cours disponibles sur les sites Internet ou dans les brochures des différents établissements
Poser toutes vos questions	N'hésitez pas à poser des questions à l'établissement dans lequel vous souhaitez vous inscrire, à interroger des étudiants qui y suivent des cours, à aller visiter les lieux.
Participer aux cours préparatoires	Certains établissements organisent des cours de préparation aux études supérieures durant les congés scolaires. C'est souvent l'occasion de rafraîchir les acquis du secondaire avant une première entrée dans le supérieur.
Visiter les établissements	Si l'établissement organise une journée « portes ouvertes », c'est l'occasion de découvrir votre nouvel établissement de l'intérieur.
Un dernier conseil	Si malheureusement, vous vous rendez compte, après votre inscription dans un établissement, que les études choisies ne vous conviennent pas, il est temps de vous réorienter mais surtout de vous désinscrire <u>avant</u> le 1 ^{er} décembre de l'année académique en cours, afin que cette année ne soit pas considérée comme une année d'échec.

Aides financières

Bourses d'études

Service des allocations et prêts d'études aux familles
Boulevard Léopold II, 44
1080 Bruxelles
Tél. : +32 2 413 37 37
<http://www.cfwb.be/allocations-etudes>

Service social de l'établissement d'enseignement supérieur

La plupart des établissements disposent d'un service social. Celui-ci vient en aide aux étudiants qui rencontrent des difficultés financières et agit en toute confidentialité. Il peut, par exemple, accorder des prêts voire des aides financières non remboursables pour des questions de loyer, de transport...

Des services d'orientation

Les Centres PMS

Les centres psycho-médico-sociaux (CPMS), relevant des différents réseaux d'enseignement, proposent, parmi les nombreux services qu'ils rendent aux élèves, de fournir de l'information concernant les possibilités en matière d'études, de formations et de professions, en plus de les accompagner dans l'élaboration de leur projet académique ou professionnel.

Annuaire des centres PMS :

<http://www.enseignement.be/annuaires> (Accueil - Système éducatif - annuaire - Centres PMS)

Service d'Information sur les Etudes et les Professions (SIEP)

Direction et siège social

Rue Forgeur, 25
4000 Liège
Tél. : +32 4 222 05 10
Fax : +32 4 223 65 55
<http://www.siep.be>

Le SIEP a pour mission de mettre au service de tous, toute l'information sur les études, les formations et les professions. Il dispose de bureaux à Bruxelles, Namur, Mons, Charleroi et Liège.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Des études scientifiques démontrent qu'une bonne gestion du temps, la prise de notes, l'assistance régulière aux cours et le temps consacré au travail personnel sont des facteurs importants de réussite.

Préparation aux études supérieures

Certains établissements organisent des cours pendant l'été. C'est un bon moyen pour avoir un premier contact avec son futur établissement et pour arriver en début d'année avec des connaissances rafraîchies.

Les conseils étudiants

Chaque établissement comporte un conseil des étudiants. Ce conseil représente les étudiants dans les instances officielles et est le porte-parole des étudiants auprès des autorités.

Les conseils étudiants sont regroupés en deux fédérations :

La FEF

(Fédération des Etudiant(e)s Francophones)

Rue de la Sablonnière, 20

1000 Bruxelles

Tél. : +32 2 223 01 54

Fax : +32 2 217 27 93

e-mail : contact@fef.be

<http://www.fef.be>

L'UNECOF

(Union des Etudiants de la Communauté française)

Avenue des Arts, 50 bte 19

1000 Bruxelles

Tél. : +32 2 541 85 00

Fax : +32 2 541 85 09

e-mail : info@unecof.be

<http://www.unecof.be>

Service administratif

Ministère de la Communauté française

Administration générale de l'Enseignement et
de la Recherche scientifique

Direction générale de l'Enseignement non obligatoire et
de la Recherche scientifique

Rue Adolphe Lavallée, 1

1080 Bruxelles

Tél. : +32 2 690 87 03 ou 87 75

Fax : +32 2 690 87 60 ou 87 76

<http://www.enseignement.be/infosup>

L'enseignement supérieur offre aux titulaires d'un master universitaire l'occasion de compléter une formation de pointe dans des domaines émergents pour se préparer à des carrières passionnantes. L'excellence des équipes de recherche des Universités permet aux étudiants d'être en prise directe avec les développements les plus récents de la science et des technologies.



Récompensée par divers **prix internationaux**, la recherche au sein des Universités aborde de multiples domaines scientifiques.

De nombreux laboratoires, toutes disciplines confondues, contribuent à l'enrichissement des connaissances.

Le **Fonds de la Recherche Scientifique** (F.R.S.-FNRS) a pour mission de développer la recherche scientifique non orientée dans le cadre d'initiatives présentées par les chercheurs. Il favorise la production et le développement des connaissances en soutenant, d'une part, les chercheurs à titre individuel et en finançant, d'autre part, des programmes de recherche dans les laboratoires des Universités.

La recherche au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles s'inscrit dans le cadre des programmes européens. Les laboratoires sont coordinateurs ou partenaires d'un grand nombre de projets de recherche qui relèvent des **programmes-cadres de l'Union européenne**. Une telle implication constitue une garantie de qualité et de visibilité internationale.

Cette visibilité internationale est confirmée par de nombreuses **publications** dans des revues scientifiques reconnues. L'Union européenne édite des rapports sur les indicateurs de la science et de la technologie. Ces rapports évaluent la qualité des publications dans les principales Universités des pays de l'Union européenne et classent en ordre utile celles des chercheurs belges. Les domaines privilégiés sont, entre autres, les sciences biomédicales, la médecine clinique et les sciences de la terre, l'informatique, l'agronomie, l'ingénierie, les mathématiques et les statistiques.

D'autres enquêtes montrent que la Belgique figure parmi les pays qui publient le plus et dont les publications sont le plus citées, pour autant que l'on tienne compte du nombre d'habitants et du produit intérieur brut.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pas moins de 13.000 chercheurs travaillent dans les Universités francophones. Toutes disciplines confondues, environ 700 doctorats sont décernés chaque année.

NOTES
NOTES?
NOTE

Universités

Langues et Lettres

Langues et littératures anciennes, orientation classiques

Langues et littératures anciennes, orientation orientales

Langues et littératures françaises et romanes

Langues et littératures françaises et romanes - français langue étrangère

Langues et littératures modernes

Langues et littératures modernes, orientation arabes

Langues et littératures modernes et anciennes

Langues et littératures modernes, orientation germaniques

Langues et littératures modernes, orientation orientales

Langues et littératures modernes, orientation slaves

Linguistique

Traduction - Interprétation

Traduction et interprétation

Traduction

Interprétation

Sciences religieuses et Théologie

Etudes bibliques

Sciences religieuses

Théologie

Histoire, Art et Archéologie

Histoire

Histoire de l'art et archéologie

Histoire de l'art et archéologie, orientation Archéométrie

Histoire de l'art et archéologie, orientation Musicologie

Sciences biomédicales et pharmaceutiques

Sciences biomédicales

Sciences pharmaceutiques

Sciences politiques et sociales

Administration publique

Anthropologie

Etudes européennes

Gestion des ressources humaines

Politique économique et sociale

Sciences de la population et du développement

Sciences du travail

Sciences humaines et sociales

Sciences politiques

Sciences politiques, orientation Relations internationales

Sociologie

Sociologie et anthropologie

Philosophie

Ethique

Philosophie

Sciences des religions

Sciences des religions et de la laïcité

Information et Communication

Arts du spectacle

Communication multilingue

Information et communication

Sciences et technologies de l'information et de la communication

Sciences juridiques

Droit

Criminologie

Criminologie

Sciences dentaires

Sciences dentaires

Sciences Médicales

Médecine

Sciences de la Santé publique

Sciences de la santé publique

Sciences psychologiques et de l'éducation

Logopédie

Sciences de la famille et de la sexualité

Sciences de l'éducation

Sciences psychologiques

Sciences psychologiques et de l'éducation

Sciences psychologiques et de l'éducation, orientation Logopédie

Sciences de l'Ingénieur

Ingénieur civil architecte

Ingénieur civil biomédical

Ingénieur civil des constructions

Ingénieur civil des mines et géologue

Ingénieur civil électricien

Ingénieur civil électromécanicien

Ingénieur civil en aérospatial

Ingénieur civil en chimie et science des matériaux

Ingénieur civil en informatique

Ingénieur civil en informatique et gestion

Ingénieur civil en mathématiques appliquées

Ingénieur civil mécanicien

Ingénieur civil physicien

Sciences de l'Ingénieur, orientation Ingénieur civil

Sciences de l'Ingénieur, orientation Ingénieur civil architecte

Sciences agronomiques et Ingénierie biologique

Architecture du paysage

Bioingénieur : chimie et bio-industries

Bioingénieur : gestion des forêts et des espaces naturels

Bioingénieur : sciences agronomiques

Bioingénieur : sciences et technologies de l'environnement

Sciences agronomiques et industrie du vivant

Sciences de l'ingénieur - Bioingénieur

Sciences vétérinaires

Médecine vétérinaire

Sciences

Biochimie et biologie moléculaire et cellulaire

Bioinformatique et modélisation

Biologie des organismes et écologie

Océanographie

Sciences actuarielles

Sciences biologiques

Sciences chimiques

Sciences et gestion de l'environnement

Sciences et gestion du tourisme

Sciences géographiques

Sciences géographiques - climatologie

Sciences géographiques - Géomatique et géométrie

Sciences géologiques

Sciences informatiques

Sciences mathématiques

Sciences physiques

Sciences spatiales

Statistiques

Statistiques - Biostatistique

Sciences de la motricité

Kinésithérapie et réadaptation

Sciences de la motricité

Sciences de la motricité, orientation Education physique

Sciences économiques et de gestion

Gestion culturelle

Ingénieur de gestion

Sciences de gestion

Sciences économiques

Sciences économiques, orientation Econométrie

Sciences économiques et de gestion

Art de bâtir et Urbanisme

Architecture

Art et Sciences de l'art

Hautes Ecoles - type long

Catégorie Agronomique

Architecture du paysage

Sciences agronomiques - Finalité agromonie et gestion du territoire

Sciences agronomiques - Finalité agro-industries

Sciences agronomiques - Finalité horticulture

Catégorie Économique

Ingénieur Commercial

Sciences administratives - Option administration nationale et internationale

Sciences administratives - Option didactique

Sciences commerciales - Option finance

Sciences commerciales - Option management international

Sciences commerciales - Option didactique

Catégorie Paramédicale

Kinésithérapie

Catégorie Sociale

Communication appliquée
Relations publiques

Communication appliquée
Animation socio-culturelle et éducation permanente

Presse et information

Communication appliquée - Section Publicité et communication commerciale

Ingénierie et action sociales

Catégorie Traduction et Interprétation

Interprétation

Traduction

Catégorie Technique

Sciences industrielles - Finalité chimie

Sciences industrielles - Finalité biochimie

Sciences industrielles - Finalité construction

Sciences industrielles - Finalité géomètre

Sciences industrielles - Finalité électronique

Sciences industrielles - Finalité informatique

Sciences industrielles - Finalité électricité

Sciences industrielles - Finalité automatisation

Sciences industrielles - Finalité électromécanique

Sciences industrielles - Finalité Génies physique et nucléaire

Sciences industrielles - Finalité Industrie

Sciences industrielles - Finalité Mécanique

Sciences industrielles - Finalité Textile

Sciences industrielles - Finalité emballage et conditionnement



Hautes Ecoles - type court

Catégorie Agronomique	Gestion hôtelière
Agronomie - Finalité agro-industries et biotechnologies	Immobilier
Agronomie - Finalité agronomie des régions chaudes	Informatique de gestion
Agronomie - Finalité environnement	Marketing
Agronomie - Finalité forêt et nature	Relations publiques
Agronomie - Finalité techniques et gestions agricoles	Sciences administratives et gestion publique
Agronomie - Finalité techniques et gestions horticoles	Secrétariat de direction - Option entreprises - administration
Architecture des jardins et du paysage	Secrétariat de direction - Option langues
Gestion de l'environnement urbain	Secrétariat de direction - Option médical
Spécialisation en gestion de la qualité dans les entreprises agricoles, horticoles et agro-alimentaires	Spécialisation en administration des maisons de repos
	Spécialisation en management hôtelier
	Spécialisation en management de la distribution - retail management
Catégorie Arts appliqués	Tourisme - Option animation
Arts du tissu	Tourisme - Option gestion
Arts graphiques - Option arts graphiques	
Arts graphiques - Option arts graphiques et infographie	Catégorie Sociale
Publicité - Option agencement de l'espace	Assistant(e) en psychologie - Option psychologie clinique
Publicité - Option médias contemporains	Assistant(e) en psychologie - Option psychologie du travail et orientation professionnelle
Styliste - modéliste	Assistant(e) en psychologie - Option psychopédagogie et psychomotricité
Spécialisation en accessoires de mode	Assistant(e) social(e)
	Bibliothécaire - documentaliste
Catégorie Économique	Communication
Assurances	Conseiller(e) social(e)
Commerce extérieur	Ecologie sociale
Comptabilité - Option banque et finance	Ecriture multimédia
Comptabilité - Option fiscalité	Educateur(trice) spécialisé(e) en activités socio-sportives
Comptabilité - Option gestion	Gestion des ressources humaines
Coopération internationale	Spécialisation en gestion du social
Droit	Spécialisation en gestion des ressources documentaires multimédia
E-business	Spécialisation en travail psychosocial en santé mentale
Gestion des transports et logistique d'entreprise	

Hautes Ecoles - type court

Catégorie Paramédicale		
Sage-femme	Spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente	
Audiologie	Spécialisation interdisciplinaire en gériatrie et en psychogériatrie	
Bandagisterie - Orthésologie - Prothésologie	Spécialisation interdisciplinaire en réadaptation	
Biologie médicale - Option chimie clinique	Spécialisation en art-thérapie	
Biologie médicale - Option cytologie	Technologie en imagerie médicale	
Spécialisation en biotechnologies médicales et pharmaceutiques		
Diététique		
Spécialisation en diététique sportive		
Ergothérapie		
Logopédie		
Spécialisation en éducation et rééducation des déficients sensoriels		
Podologie - Podothérapie		
Soins infirmiers		
Spécialisation en imagerie médicale et radiothérapie		
Spécialisation en oncologie		
Spécialisation en pédiatrie		
Spécialisation en salle d'opération		
Spécialisation en santé communautaire		
Spécialisation en santé mentale et psychiatrie		
Spécialisation en anesthésie		
	Catégorie Pédagogique	
	Éducateur(trice) spécialisé(e) en accompagnement psycho-éducatif	
	Section normale préscolaire	
	Section normale primaire	
	Section normale secondaire Arts plastiques	
	Section normale secondaire Éducation physique	
	Section normale secondaire Français et français langue étrangère	
	Section normale secondaire Français et morale	
	Section normale secondaire Français et religion	
	Section normale secondaire Langues germaniques	
	Section normale secondaire Mathématiques	
	Section normale secondaire Sciences économiques et sciences économiques appliquées	
	Section normale secondaire Sciences humaines : histoire, géographie, sciences sociales	
	Section normale secondaire Sciences : biologie, chimie, physique	
	Section normale technique moyenne Bois - construction	
	Section normale technique moyenne Économie familiale et sociale	
	Section normale technique moyenne Électromécanique	
	Section normale technique moyenne Habillement	
	Spécialisation en orthopédagogie	
	Spécialisation en psychomotricité	



Catégorie Technique

Aérotechnique - Finalité avionique

Aérotechnique - Finalité construction aéronautique

Aérotechnique - Finalité techniques d'entretien

Automobile - Option expertise

Automobile - Option mécatronique

Biotechnique - finalité bioinformatique et imagerie

Biotechnique - finalité biomécanique et biomatériaux

Biotechnique - finalité bioélectronique et instrumentation

Chimie - Finalité biochimie

Chimie - Finalité biotechnologie

Chimie - Finalité chimie appliquée

Chimie - Finalité environnement

Construction - Option bâtiment

Construction - Option génie civil

Construction - Option technologie du bois

Electromécanique - Finalité climatisation et techniques du froid

Electromécanique - Finalité électromécanique et maintenance

Electromécanique - Finalité mécanique

Electronique - Finalité électronique appliquée

Electronique - Finalité électronique médicale

Informatique et systèmes - Finalité automatique

Informatique et systèmes - Finalité informatique industrielle

Informatique et systèmes - Finalité réseaux et télécommunications

Informatique et systèmes - Finalité technologie de l'informatique

Informatique et systèmes - Finalité gestion technique des bâtiments - Domotique

Techniques et services - Option technico-commercial

Techniques et services - Option techniques et services industriels

Techniques de l'image - Finalité Techniques de la photographie

Techniques de l'image - Finalité Techniques de la cinématographie

Techniques graphiques - Finalité Techniques de l'édition

Techniques graphiques - Finalité Techniques infographiques

Textile - Finalité Techniques de mode

Spécialisation en sécurité des réseaux et systèmes informatiques

Spécialisation en analyse et traitements des eaux

Spécialisation en informatique médicale

Spécialisation en Techniques aéronautiques et aéroportuaires



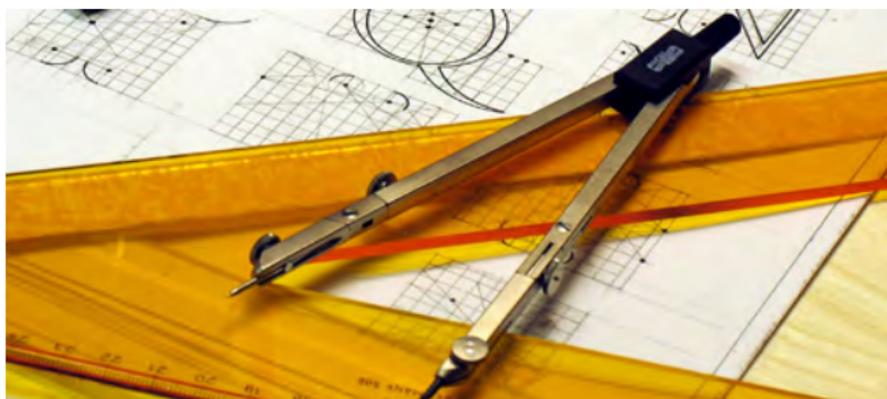
Ecoles supérieures des Arts

Domaine des arts plastiques, visuels et de l'espace - Type long

Dessin	Reliure
Peinture	Illustration
Sculpture	Bande dessinée
Céramique	Publicité
Installation, performance	Communication visuelle et graphique
Gravure	Communication visuelle
Sérigraphie	Graphisme
Lithographie	Design industriel
Photographie	Architecture d'intérieur
Art dans l'espace public	Design urbain
Espace urbain	Scénographie
Images dans le milieu	Cinéma d'animation
Tapiserie	Vidéographie
Stylisme et création de mode	Arts numériques
Design textile	Conservation, restauration des œuvres d'art
Typographie	

Domaine des arts plastiques, visuels et de l'espace - Type court

Stylisme de mode	Graphisme
Stylisme d'objets ou esthétique industrielle	Bande dessinée
Dessin d'architecture	Illustration
Création d'intérieurs	Gravure et impression
Arts numériques	Sérigraphie
Photographie	Publicité
Images animées ou cinégraphies	Peinture
	Sculpture



LE SAVIEZ-VOUS ?

Benoît Poelvoorde est un ancien étudiant de l'INSAS.

Domaine des arts du spectacle et des techniques de diffusion de communication

Type long

Cinéma
Radio-Télévision-Multimédia
Théâtre et techniques de communication
Interprétation dramatique

Type court

Son
Image
Montage et scripte
Multimédia
Arts du cirque

Domaine du théâtre et des arts de la parole Type long

Art dramatique

Domaine de la musique - Type long

Formation instrumentale

Claviers

Cordes

Percussions

Vents

Formation vocale

Art lyrique

Chant

Musique électroacoustique

Composition acousmatique

Composition mixte

Musique ancienne, formation vocale

Art lyrique

Chant

Jazz et musique légère

Chant

Composition et arrangement

Instrument

Écriture et théorie musicale

Composition

Direction chorale

Direction d'orchestre

Écritures classiques

Éducation musicale

Formation musicale

Musique ancienne, formation instrumentale

Claviers

Cordes

Vents

Domaine de la musique - Type court

Agrégé de l'Enseignement secondaire inférieur en musique



Pour connaître le ou les établissement(s) qui organise(nt) les formations énumérées ci-dessus :

www.enseignement.be/annuaires

Universités

Académie Louvain

Université catholique de Louvain

Place de l'Université, 1
1348 Louvain-La-Neuve
Tél. : +32 10 47 21 11
Fax : +32 10 47 29 99
<http://www.uclouvain.be>

Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix

Rue de Bruxelles, 61
5000 Namur
Tél. : +32 81 72 41 11
Fax : +32 81 23 03 91
<http://www.fundp.ac.be>

Facultés universitaires Saint-Louis

Boulevard du Jardin Botanique, 43
1000 Bruxelles
Tél. : +32 2 211 78 11
Fax : +32 2 211 79 97
<http://www.fusl.ac.be>

Facultés universitaires catholiques de Mons

Chaussée de Binche, 151
7000 Mons
Tél. : +32 65 32 32 11
Fax : +32 65 31 56 91
<http://www.fucam.ac.be>

Académie Wallonie-Bruxelles

Université libre de Bruxelles

Avenue F.D Roosevelt, 50
1050 Bruxelles
Tél.: +32 2 650 21 11
Fax: +32 2 650 35 95
<http://www.ulb.ac.be>

Université de Mons

Place du Parc, 20
7000 Mons
Tél. : +32 65 37.31.11
Fax : +32 65 37 30 54
<http://www.umh.ac.be>

Académie Wallonie-Europe

Université de Liège

Place du 20 Août, 7
4000 Liège
Tél. : +32 4 366 21 11
Fax : +32 4 366 57 00
<http://www.ulg.ac.be>

Hautes Ecoles

Haute Ecole de Bruxelles (HEB)	Haute Ecole libre de Bruxelles - Ilya Prigogine (HELB-IP)
Chaussée de Waterloo, 749 1180 Bruxelles Tél. : +32 2 340 12 95 Fax : +32 2 347 52 64 heb@heb.be http://www.heb.be	Avenue Besme, 97 1190 Bruxelles Tél. : +32 2 349 68 11 Fax : +32 2 349 68 31 direction.presidence@helb-prigogine.be http://www.helb.prigogine.be
Haute Ecole de la Communauté française Paul-Henri Spaak (HESPA)	Haute Ecole Francisco Ferrer de la Ville de Bruxelles (HEFF)
Rue Royale, 150 1000 Bruxelles Tél. : +32 2 227 35 01 Fax : +32 2 227 35 22 contact@he-spaak.be http://www.he-spaak.be	Rue de la Fontaine, 4 1000 Bruxelles Tél. : +32 2 279 58 10 Fax : +32 2 279 58 29 heff.orgagenerale@he-ferrer.eu www.he-ferrer.eu
Haute Ecole Galilée (HEGAL)	Haute Ecole Lucia de Brouckère (HELDB)
Rue des Grands Carmes, 23 1000 Bruxelles Tél. : +32 2 289 63 60 Fax : +32 2 289 63 39 heg@galilee.be http://www.galilee.be	Avenue Emile Gryzon, 1 1070 Bruxelles Tél. : +32 2 526 73 00 Fax : +32 2 524 30 82 info@heldb.be http://www.heldb.be
Haute Ecole Léonard de Vinci (HELDV)	Haute Ecole EPHEC
Place de l'Alma, 3 1200 Bruxelles Tél. : +32 2 761 06 80 Fax : +32 2 761 06 88 info@vinci.be http://www.vinci.be	Avenue Konrad Adenauer, 3 1200 Bruxelles Tél. : +32 2 772 65 75 Fax : +32 2 772.66.21 ephec@ephec.be http://www.ephec.be
Haute Ecole «Groupe ICHEC ISC St-Louis - ISFSC»	Haute Ecole Provinciale de Hainaut - Condorcet
Boulevard Brand Whitlock, 6 1150 Bruxelles Tél. : +32 2 227 59 03 Fax : +32 2 223 13 48 info.he.ichec.isfsc@gmail.com http://www.he-ichec-isfsc.be	Chemin du champ de Mars, 17 7000 Mons Tél. : +32 65 40 12 20 Fax : +32 65 84 39 18 secrcentral@condorcet.be

Hautes Ecoles

Haute Ecole de la Ville de Liège

Rue Hazinelle, 2
4000 Liège
Tél. : +32 4 223 28 08
Fax : +32 4 221 08 42
info@hel.be
<http://www.hel.be>

Haute Ecole Libre Mosane - HELMO

Mont Saint Martin, 41
4000 Liège
Tél. : +32 4 222 22 00
Fax : +32 4 221 60 43
info@helmo.be
<http://www.helmo.be>

Haute Ecole de la Province de Liège

Avenue Montesquieu, 6
4101 Jemeppe-sur-Meuse
Tél. : +32 4 237 96 01
Fax : +32 4 237 96 51
dgepl@provincedeliege.be
<http://www.haute-ecole.provincedeliege.be>

Haute Ecole de Namur - HENAM

Rue Saint-Donat, 130
5002 Namur
Tél. : +32 81 46 85 01
Fax : +32 81 46 85 25
direction@henam.be
<http://www.henam.be>

Haute Ecole de la Communauté française de Namur Albert Jacquard

Square Arthur Masson, 1
(1^{er} étage)
5000 Namur
Tél. : +32 81 26 29 70
Fax : +32 81 26 29 68
presidence@heaj.be
<http://www.heaj.be>



Haute Ecole Louvain en Hainaut - HELHa

Chaussée de Binche, 159
7000 Mons
Tél. : +32 65 40 41 41
Fax : +32 65 34 04 52
isabelle.graulich@helha.be
<http://www.helha.be>

Haute Ecole catholique du Luxembourg Blaise Pascal (HEPAS)

Rue des Déportés, 140
6700 Arlon
Tél. : +32 63 23 41 48
Fax : +32 63 23 44 38
info@hebp.be
<http://www.hebp.be>

Haute Ecole de la Com- munauté française du Luxembourg - Schuman

Avenue du Luxembourg, 101
6700 Arlon
Tél. : +32 63 41 00 00
Fax : +32 63 41 00 13
cel.adm@hers.be
<http://www.hers.be>

Haute Ecole de la Com- munauté française en Hainaut

Rue Pierre Duménil, 4
7000 Mons
Tél. : +32 65 34 79 83
Fax : +32 65 39 45 25
directeur-president@hecfn.be
<http://www.hecfn.be>

Haute Ecole Charlemagne

Rue des Rivageois, 6
4000 Liège
Tél. : +32 4 254 76 11
Fax : +32 4 253 39 15
secr.presidence@hech.be
<http://www.hech.be>

Haute Ecole de la Province de Namur

Rue Henri Blès, 188-190
5000 Namur
Tél. : +32 81 77 67 56
Fax : +32 81 77 69 02
haute.ecole@province.namur.be
<http://www.hepn.be>



Ecoles supérieures des Arts

<p>Ecole nationale supérieure des Arts visuels de La Cambre</p>	<p>Ecole supérieure communale des Arts et de l'Image « Le 75 »</p>
<p>Abbaye de La Cambre, 21 1000 Bruxelles Tél. : +32 2 626 17 80 Fax : +32 2 640 96 93 lacambre@lacambre.be http://www.lacambre.be</p>	<p>Avenue J.F. Debecker, 10 1200 Bruxelles Tél. : +32 2 761 01 22 Fax : +32 2 761 01 21 info@le75.be http://www.leseptantecinq.be</p>
<p>Académie Royale des Beaux-Arts de la ville de Bruxelles</p>	<p>Ecole supérieure des Arts de la Ville de Liège</p>
<p>Rue du Midi, 144 1000 Bruxelles Tél. : +32 2 506 10 10 Fax : +32 2 506 10 28 info@arba-esa.be http://www.arba-esa.be</p>	<p>Rue des Anglais, 21 4000 Liège Tél. : +32 4 221 70 70 Fax : +32 4 221 38 20 arba.liege@sup.cfwb.be http://www.acasupliege.be</p>
<p>ERG - Ecole supérieure des Arts (Ecole de recherche graphique)</p>	<p>Académie des Beaux-Arts de la ville de Tournai</p>
<p>Rue d'Irlande, 57 1060 Bruxelles Tél. : +32 2 538 98 29 Fax : +32 2 539 33 93 secretariat@erg.be http://www.erg.be</p>	<p>Rue de l'Hôpital Notre-Dame, 14 7500 Tournai Tél. : +32 69 84 12 63 Fax : +32 69 84 32 53 academie.secretariat@skynet.be http://www.actournai.be</p>
<p>Ecole supérieure des Arts Saint-Luc de Bruxelles</p>	<p>Ecole supérieure des Arts Saint-Luc de Liège</p>
<p>Rue d'Irlande, 57 1060 Bruxelles Tél. : +32 2 537 08 70 Fax : +32 2 537 00 63 info@stluc-bruxelles.be http://www.stluc-bruxelles.be</p>	<p>Boulevard de la Constitution, 41 4020 Liège Tél. : +32 4 341 80 00 Fax : +32 4 341 80 80 info@saintluc.com http://www.saintluc-liege.be</p>



Ecole supérieure des Arts du Cirque (ESAC)	Ecole supérieure des arts plastiques et visuels de la Communauté française
Rue Willame, 25 1160 Bruxelles Tél. : +32 2 675 68 84 Fax : +32 2 662 11 79 info@esac.be http://www.esac.be	Rue des Sœurs noires, 4A 7000 Mons Tél. : +32 65 39 47 60 Fax : +32 65 39 47 61 esapv.mons@esapv.be http://www.esapv.be
Conservatoire royal de Bruxelles	Institut des Arts de diffusion (IAD)
Rue de la Régence, 30 1000 Bruxelles Tél. : +32 2 511 04 27 Fax : +32 2 512 69 79 info@conservatoire.be http://www.conservatoire.be	Rue des Wallons, 77 1348 Louvain-la-Neuve Tél. : +32 10 47 80 20 Fax : +32 10 45 11 74 iad@iad-arts.be http://www.iad-arts.be
Conservatoire royal de Liège	Institut supérieur de Musique et de Pédagogie (IMEP)
Boulevard Piercot 29 4000 Liège Tél. : +32 4 222 03 06 Fax : +32 4 222 03 84 info@crlg.be http://www.crlg.be	Rue Juppín, 28 5000 Namur Tél. : +32 81 73 64 37 Fax : +32 81 73 95 14 info@imep.be http://www.imep.be
Conservatoire royal de Mons	Ecole supérieure des Arts Saint-Luc Tournai
Rue de Nimy, 7 7000 Mons Tél. : +32 65 34 73 77 Fax : +32 65 34 99 06 crm.mons@sup.cfwb.be http://www.conservatoire-mons.be	Chaussée de Tournai, 7 7520 Ramegnies-Chin Tél. : +32 69 25 03 66 Fax : +32 69 25 03 85 info-sup@st-luc-tournai.be http://www.stluc-sup-tournai.be
Institut national supérieur des Arts du Spectacle (INSAS)	
Rue Thérésienne, 8 1000 Bruxelles Tél. : +32 2 511 92 86 Fax : +32 2 511 02 79 info@insas.be http://www.insas.be	

**Pour tout renseignement
complémentaire :**

Cabinet du Ministre de l'Enseignement supérieur
Avenue Louise, 65/9
1050 Bruxelles
Tél. : +32 2 801 74 11
Fax : +32 2 801 74 98

Administration générale de l'Enseignement et
de la Recherche scientifique
Direction générale de l'Enseignement non obligatoire
et de la Recherche scientifique

Rue Adolphe Lavallée 1
1080 Bruxelles
Tél. : +32 2 690 87 03 ou 87 75

<http://www.go4sup.be>



cherche à faire des #études supérieures près de
chez moi... comment faire?



go4sup.be

www.go4sup.be

c'est une cartographie de toutes les études que tu peux faire et leur(s) distance(s) par rapport à chez toi!